

RELEVÉ DE DECISIONS du Conseil d'Administration des 09 & 10 juillet 2008

- CAMPUS SCHOELCHER -

(CE RELEVÉ EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION ET NE CONSTITUE PAS LE PV DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

Le Président ouvre la séance à **9 heures 15** après avoir constaté le respect du quorum (**43/60**).

Après avoir enregistré les questions diverses, le Président arrête l'ordre du jour suivant :

1. Propos liminaires du Président ;
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration de juillet 2007 et Décembre 2007 ;
3. **Affaires statutaires :**
 - a. Examen des travaux conduits sur les pôles sur les statuts de l'UAG ;
 - b. Les orientations sur le contrat Quadriennal ;
4. **Affaires Financières :**
 - a. Examen et approbation de la Décision Budgétaire Modificative n°2 de l'exercice 2008 ;
5. **Affaires juridiques :**
 - a. Compte-rendu des actes autorisés par délégation ;
 - b. Approbation des engagements exclus de la délégation ;
 - c. Convention d'adhésion Consortium Cocktail ;
 - d. Autorisation de domiciliation d'associations d'étudiants
6. **Gestion des ressources humaines :**
 - a. Information sur le recrutement d'un nouvel Agent Comptable ;
 - b. Bilan des travaux de la Commission Paritaire d'Etablissement pour information
 - c. Présentation et approbation des contrats de travail
 - Compte-rendu des actes autorisés par délégation ;
 - Approbation des engagements exclus de la délégation ;
 - d. Présentation d'une synthèse du Bilan Social de l'année 2007 ;
7. **Contrôle de Gestion:**

Rapport du contrôleur de Gestion année 2007 (Recommandation N°5 LCD 2007);
8. Présentation et approbation des propositions du CEVU d'avril et juillet 2008 ;
9. Présentation et approbation des propositions du CS d'avril et juillet 2008;
10. Questions diverses :
 - a. Tarifs de l'IUFC
 - b. Offre de formation IUFC
 - c. Transfert UFR SJE dans locaux UFR Médecine
 - d. Chargés de missions UAG
 - e. Locaux associatifs

POINT 1 : PROPOS LIMINAIRES DU PRÉSIDENT

Le président indique les 10 chantiers qui seront conduits au cours de l'année 2008/2009

- 1) La réforme de l'allocation des moyens des janvier 2009
- 2) La réforme de la formation de maîtres et l'intégration des IUFC
- 3) Les incidences du rapport Schwartz sur la transformation des statuts (enseignants et non enseignants)
- 4) Le plan licence lutter contre l'échec en 1^{ère} année (à noter moyens en conséquence)
- 5) L'ouverture de la 2^{ème} année de médecine à Fouillole
- 6) La loi du 10/08/2007 sur la certification des comptes. Il y aura une certification par an faite par un commissaire au compte. Actuellement les comptes ne sont pas certifiables faute d'inventaire. Il conviendra de s'y atteler dès septembre 2008.
- 7) La mise en place de l'Assurance qualité dans tous les établissements Ceci implique la nomination de responsable qualité.
- 8) L'évaluation des enseignants et du personnel administratif dès septembre 2008 (Loi LRU). Au mois d'octobre l'AERES viendra évaluer l'UAG sous l'angle de la formation, de la recherche et de la gouvernance.
- 9) L'application de la loi LRU – nouveaux statuts et nouvelles élections
- 10) Le Contrat Quadriennal, et le bilan du Contrat en cours devront être remis à Madame le Ministre le 15 octobre 2008.

POINT 2 : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE JUILLET ET DECEMBRE 2007 :

Après avoir relevé les rectifications à apporter, le Président soumet :

- le PV de juillet 2007 à l'approbation du Conseil :

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	4
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	39

- Le PV de décembre 2007 à l'approbation du Conseil :

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	unanimité

POINT 3: AFFAIRES STATUTAIRES :

1. Examen des travaux conduits sur les pôles sur les statuts de l'UAG ;

Le Président indique qu'une version des statuts est en cours de rédaction, quelques ajustements doivent encore être apportés. Elle s'appuie sur les travaux conduits par les membres de la communauté des 3 pôles, et sera présentée au vote à l'occasion d'un prochain CA. Le Doyen Justin DANIEL chargé de la rédaction de la proposition précise que les principes qui la soutiennent sont ceux de déconcentration et de territorialisation. Cela se traduit par un renforcement du rôle du vice-président de pôle et par la création de Service Universitaire de Pôle qui remplace le C.U.R.

2. Les orientations sur le Contrat Quadriennal

Le Président rappelle la double urgence qu'il y a à produire simultanément pour le 15 octobre 2008, le bilan du Contrat en cours et le projet stratégique pour la prochaine période contractuelle (2010-2013).

Il présente les 3 axes majeurs qu'il souhaite voir développer en matière de formation et de recherche : le domaine de la santé, le développement des territoires d'implantation, et les Ecosystèmes.

Il précise que les préoccupations de la formation continue ainsi que celles concernant la formation des maîtres doivent être prises en compte.

En matière de gouvernance, il indique que le projet qu'il proposera, vise à recentrer les missions de l'administration générale sur des missions stratégiques et d'expertise et à renforcer et développer sur les pôles toutes la gestion de proximité et les moyens de conduire une politique liées aux spécificités des pôles.

POINT 4 : AFFAIRES FINANCIERES

Examen et approbation de la Décision Budgétaire Modificative n°2 de l'exercice 2008 ;

Mme L'agent comptable présente la DMBM N°2 après qu'elle y soit invitée par monsieur le Président qui précise qu'il s'agit de sa dernière présentation du fait de son départ à la retraite en septembre. Il la remercie pour les améliorations qu'elle a pu conduire dans son service. La DBM est mise au vote :

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	42

POINT 5 : AFFAIRES JURIDIQUES : PRESENTATION ET APPROBATION DES CONVENTIONS

a. Compte-rendu des actes autorisés par délégation ;

Après avoir répondu aux précisions demandées par les membres du CA sur certaines conventions, et que le Président ait rappelé la nécessité de sécuriser d'avantage le circuit de signature des conventions, l'ensemble des conventions est soumise à approbation.

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	unanimité

b. Convention d'adhésion Consortium Cocktail ;

Mme le Secrétaire Général précise qu'elle souhaite que la convention d'adhésion de l'Université au consortium soit cocktail soit examinée particulièrement du fait de l'importance qu'elle revêt dans les choix stratégiques de l'établissement. Elle indique qu'il s'agit au travers de ce contrat d'adhésion de maintenir et de confirmer le choix du système d'information déployé par le consortium cocktail. Elle informe que l'UAG est membre du CA du consortium, représentée dans les groupes de travail notamment sur le pilotage et les indicateurs de gestion, représentée dans le groupe pour participer activement aux choix de développement. Après

quelques précisions apportées sur les « passerelles » possibles entre le SI cocktail et APOGEE produit développé par l'AMUE, la proposition d'adhésion est mise au vote :

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-0	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	unanimité

c. Autorisation de domiciliation d'associations d'étudiants (Association TIOUCE et AETL)

Monsieur le Président rappelle que l'UAG est engagée à fournir dans le cadre du prochain contrôle de la cour des comptes une liste actualisée des associations domiciliées sur les campus. Il invite Mme le secrétaire Général à rappeler les conditions préalables pour être autorisé à domiciliation sur les campus. Celles-ci portent sur la constitution même de l'association, son champ d'action qui ne peut être contraire, voire incompatible avec les missions dévolues à l'UAG.

Les demandes des associations TIOUCE pour une autorisation de domicilier et AETL pour une autorisation de transfert de lieu de domiciliation de CERC à l'UIFC sont mises au vote :

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	unanimité

POINT 6: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

a. Information sur le recrutement d'un nouvel agent comptable

Monsieur le Président informe les membres du CA que du fait du départ à la retraite de Mme l'Agent comptable Aline GRIMBERT, il a été procédé au recrutement de Mme Micheline HUGUES qui prendra ses fonctions à la rentrée universitaire.

b. Bilan des travaux de la Commission Paritaire d'Etablissement pour information;

Monsieur le DRH présente à la communauté les dernières décisions de la CPE en matière de promotion pour les ITRF. Il précise combien les marges de manœuvres de l'UAG sont faibles du fait que le nombre de promotions au plan national est limité. Il ajoute que nonobstant, l'UAG encourage ses personnels à présenter les dossiers de promotion. Compte tenu de la faiblesse des possibilités la qualité des dossiers présentés doit être irréprochable, ce qui explique l'effort de formation qui a été réalisé cette année pour la rédaction des rapports d'activité et d'aptitude.

c. Présentation et approbation des contrats de travail

Compte-rendu des actes autorisés par délégation.

Délibération du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	unanimité

d. Présentation d'une synthèse du Bilan Social de l'année 2007 ;

Monsieur le DRH présente la 5^{ème} édition le bilan social de l'UAG et met en exergue quelques aspects de GRH ; Il précise que le bilan dans son intégralité sera mis en ligne sur le site de l'UAG.

POINT 8 : PRESENTATION ET APPROBATION DES PROPOSITIONS DU CEVU D'AVRIL ET JUILLET 2008 ;

A la demande du Président, le Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire présente le relevé des propositions du CEVU du 09 avril 2008. Ces propositions (**excepté le point 5, sur le calendrier de l'année 2008-2009**) sont soumises au vote du conseil qui les approuve :

CEVU du 09 AVRIL 2008

Délibération du Conseil d'Administration Propositions CEVU du 9 avril 08 (hors calendrier des examens) N°2008-28	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	42

Suite à la présentation des propositions du CEVU du 07 juillet 08, il est demandé compte tenu des débats de distinguer le vote relatif au cadrage des habilitations.

Il est noté que le point 4-1, relatif au calendrier de l'année universitaire 08-09 n'a pas été traité par le CEVU.

Par ailleurs lors des échanges des compléments sont apportés : Ajout des formations Master au point 3.2, qui avaient été omises ; suppression d'un EC libre « Biophysique des membranes,... » dans le domaine STS ; Possibilité de prendre comme EC libre, un enseignement existant dans un autre cursus.

Suite à ces modifications, les propositions du CEVU sont approuvées par le CA en deux votes distincts comme suit :

CEVU DU 07 JUILLET 2008 (EXCEPTE LE CADRAGE)

Délégation du Conseil d'Administration Propositions CEVU 7 juillet 08 (hors cadrage) N°2008-29	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	2
	Contre	0
	Pour	41

VOTE DU CADRAGE DES HABILITATIONS

Délégation du Conseil d'Administration Cadrage des habilitations N°2008-30	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	2
	Contre	11
	Pour	30

CALENDRIER DES EXAMENS (5)

Cette question résulte des points 5 et 4-1 de l'ordre du jour respectivement des CEVU du 09 avril et du 07 juillet. Un débat s'instaure afin de savoir s'il convient de maintenir le système actuel avec deux sessions en fin de chaque semestre ou de passer à un système avec une seule deuxième session en fin d'année.

Une proposition de passage au trois sessions est formulée par le Président, avec première session du **semestre impair** avant la sortie de Noël et une deuxième session pour les deux semestres placée au mois de juin de telle sorte que l'interruption entre la publication des résultats de la première session du **semestre pair** et le début de cette deuxième session soit de 04 semaines durant lesquelles est mise en œuvre un dispositif de soutien.

Les composantes ayant déjà organisé leur calendrier 08-09 sur la base de deux sessions par semestre étant contre, le conseil décide de laisser pour cette année, le libre choix à chaque composante entre la formule actuelle et la proposition des 3 sessions formulée par le président. Les composantes qui choisissent les 03 sessions devront transmettre dans les meilleurs délais un calendrier d'organisation annuelle 08-09, conforme au cadre arrêté. Les modifications conséquentes des articles 7 des RGCCA de Licence et de master, ainsi que de l'article 19 du RGCCA de Licence sont également validées par le CA.

Délégation du Conseil d'Administration Calendrier des examens année 08-09 N°2008-31	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	unanimité

POINT 9 : PRESENTATION ET APPROBATION DES PROPOSITIONS DU CS D'AVRIL ET JUILLET 2008

A la demande du Président, le Vice-président du Conseil Scientifique présente le relevé de propositions du CS du 08 avril et de juillet 2008

- CS D'AVRIL :

Délégation du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	41

- CS DE JUILLET :

Délégation du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	41

Après quelques mots de conclusions, le Président lève la séance à 17h30

Reprise de la séance le 10 juillet 2008 à 9h00

POINT 7 : CONTROLE DE GESTION

Rapport du Contrôleur de Gestion année 2007 (Recommandation N°5 LCD 2007)

Le Président invite le Contrôleur de gestion à présenter le rapport établi à la suite des visites de gestion qu'il a réalisées au sein des composantes. Il rappelle les principes du contrôle de gestion articulés autour d'un triangle

- Objectifs
- Moyens
- Réalisations.

Des précisions sont apportées sur la méthodologie qu'il a employée et sur les résultats qu'il fournit. Il invite les membres du CA à considérer pour l'heure qu'il s'agit davantage d'une photographie de la situation de gestion qui est établie pour enclencher la réflexion qui doit être conduite au sein des composantes et pour améliorer les pratiques et les procédures de travail. Les informations fournies devant dans le même temps aider à la décision ce qui est la finalité même du contrôle de gestion.

POINT 10 : QUESTIONS DIVERSES

- Transfert UFR SJE dans les locaux de l'UFR Médecine après déménagement de cette composante sur le site du Lamentin :

Délégation du Conseil d'Administration	Ne prend pas part au vote	0
--	---------------------------	---

N° 2008-	Abstention	2
	Contre	0
	Pour	41

- TARIFS IUFC :

Délégation du Conseil d'Administration N° 2008-	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	42

Après quelques mots de conclusions, le Président lève la séance à 10h30

A Pointe à Pitre, mardi 29 juillet 2008.

**Le Président de l'Université,
Georges VIRASSAMY**